

LES DISTRIBUTIONS DE LA GAMELLE

VOS QUESTIONS/NOS RÉPONSES

C'est où, quel jour et à quelle heure ?

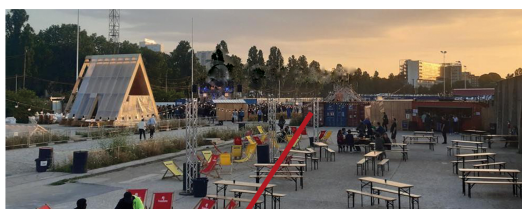
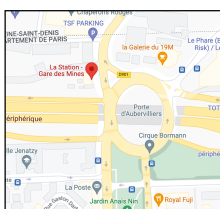
Les distributions de La Gamelle ont lieu **tous les lundis à 19h30 à La Station - Gare des Mines**, 29 avenue de la Porte d'Aubervilliers 75018 Paris.

Où est l'équipe des bénévoles dans La Station ?

À 19h30, l'équipe prépare les sacs dans la cour de La Station devant le conteneur. Quand vous entrez dans La Station, **prenez le portail de droite** et vous verrez le conteneur au fond de la cour.

Quels sont les moyens de transport pour y aller ?

Vous pouvez venir à La Station en **transports en commun** : métro, bus, tram. Si vous venez **avec votre propre véhicule**, vous pouvez le garer devant le conteneur.



Le conteneur de La Gamelle



Comment s'inscrire à la distribution ?

Tous les vendredis, nous publions un **Doodle** sur le **groupe Facebook de La Gamelle** (<https://www.facebook.com/groups/1114993901952516> - inscrivez-vous au préalable sur le groupe).

Chaque bénévole inscrit son prénom et ce qu'il compte rapporter à la distribution.

Si vous n'êtes pas sur Facebook, envoyez-nous un message avec votre numéro de téléphone et on vous enverra le lien par sms.



Que peut-on apporter à la distribution ?

Nous distribuons **des repas complets** comprenant : un plat chaud avec du riz, du pain, un œuf dur, une bouteille d'eau et/ou de lait, du fromage (type Kiri ou Vache qui rit), un gâteau et un fruit. Nous servons également du thé à la menthe, notamment l'hiver.

Pour les plats chauds, vous venez avec votre gamelle et on fait sur place des portions individuelles (en mélangeant avec du riz éventuellement). **Tous les plats cuisinés doivent être halal.**

Vous pouvez donc apporter tous les ingrédients composant le repas, sachant que nous avons surtout besoin de **plats chauds, de riz et d'œufs durs** (si vous pouvez cuisiner avant la distribution).



Comment se passe une distribution ?

À partir de 19h30, nous installons des tables devant le conteneur pour **remplir les sacs des repas complets** (nous avons un barnum pour les jours de pluie !). Chaque bénévole a un rôle dans le process. Un bénévole se charge de réaliser le thé. Quand les sacs sont remplis, nous les chargeons dans les voitures (ou les remorques de vélo) pour les véhiculer jusqu'au point de distribution devant La Station, aux alentours de 20h. Devant La Station, nous **distribuons les sacs aux exilés, leur offrons un thé bien chaud et échangeons avec eux.**



Combien de repas sont distribués ?

Chaque lundi, nous distribuons **entre 150 et 200 repas complets**. Le nombre de sacs repas à distribuer dépend du nombre de plats chauds apportés par les bénévoles. Nous pouvons parfois rajouter des sacs en remplaçant le plat chaud par des boîtes de sardines. Nos invités sont nombreux et nous essayons toujours de les satisfaire au maximum.

Est-ce que vous distribuez également des vêtements et des kits d'hygiène?

Oui, grâce au collectif COLMATE (dont La gamelle est membre), nous distribuons des caleçons, chaussettes, bonnets, gants et écharpes. Nous réalisons également des kits d'hygiène (brosse à dent, dentifrice, savon, kit rasage,...) Ces distributions ont lieu de façon ponctuelle, en fonction des arrivages.

Nous ne distribuons pas d'autres vêtements (pantalons, chaussures, vestes,...). Si vous souhaitez donner des vêtements, nous vous invitons à les donner au Vestiaire Solidaire de l'église Saint-Bernard (Paris 18e).

Et après la distribution ?

On nettoie et range tout le matériel dans le conteneur et on discute autour d'**un petit verre de l'amitié** (n'hésitez pas à venir avec une petite bouteille et des salés apéritifs !)

Combien de temps dure une distribution ?

Environ une 1h/1h30... sauf si vous prolongez le plaisir pendant le verre de l'amitié !

Est-ce que je peux déduire mes achats fiscalement ?

Oui, La gamelle de Jaurès est une association loi 1901. Vous devez garder l'ensemble de vos tickets de caisse et les reporter sur un tableur Excel (que nous envoyons à la demande). En fin d'année, vous nous donnez l'ensemble et on envoie en retour un reçu d'abandon de remboursement de frais, à déduire lors de votre déclaration d'impôt.